

<http://www.snetap-fsu.fr/Retraite-pour-les-agents-de-plus-de-55-ans.html>



Retraite : pour les agents de plus de 55 ans...

- Métiers - Retraité.e -

Date de mise en ligne : jeudi 6 juillet 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

A compter du 2 octobre 2017, les agents de plus de 55 ans pourront préparer leur retraite avec le SRE : le [site du SRE](#) :

- accompagnement ;
- simulation ;
- demande de retraite...

Les agents pourront vérifier que l'ensemble de leur carrière est bien prise en compte.